**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

**Herausgeber:** Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** 12 (1997)

**Heft:** 30: Campagne nationale : "Halte à la violence conjugale"

**Artikel:** Dire non à la violence

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-595663

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## INFORM'ELLES

## Dire non à la violence

Cet article est paru dans «Kozé Fam», le 25 novembre 1996.

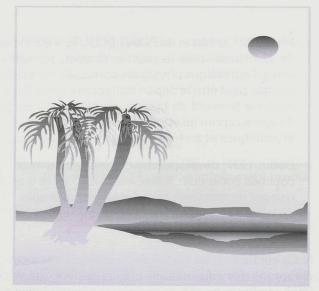
«Kozé Fam» est un journal publié par SOS Femmes, lle Maurice dont la présidente, Madame Gungaloo, viendra donner le 15 mai à Courtemelon une conférence destinée au public jurassien.

Il y a actuellement une dizaine de femmes battues logées au centre SOS Femmes. Depuis sa création, en 1989, le centre a accueilli plus de 300 femmes, qui toutes un jour ont décidé de briser le silence. Depuis seulement janvier de cette année, une centaine d'autres ont suivi le pas. Mais ces chiffres, bien entendu, ne reflètent aucunement la réalité. Ce n'est pas donné à toutes les femmes d'avoir le courage de dire non à la violence. Car dire non à la violence, c'est accepter que sa vie privée soit mise à nue, avec tout ce que cela implique. Bien des femmes préfèrent souffrir en silence que d'avoir à affronter cette expérience. Vivre seule, élever seule les enfants, travailler, ou travailler plus, changer de vie sociale, voilà ce qu'appréhendent des milliers de femmes battues, violées, dans leur famille. En d'autres mots, la réinsertion sociale effraye ces femmes qui se sont habituées à un certain mode de vie que la séparation viendrait bousculer.

## La dépendance financière

L'aspect économique constitue une des raisons principales de la difficulté de dénoncer la violence du mari ou du conjoint à l'égard de la femme. Les femmes dépendantes financièrement de leur mari ne voient pas comment elles pourront se débrouiller seules après la séparation. Surtout que souvent ce sont les maris qui prenaient les décisions importantes. Après la séparation, il lui faudra trouver un emploi si elle ne travaille pas. Si elle travaille déjà, un seul salaire ne remplacera jamais deux; elle aura à sa charge toutes les dépenses qu'un ménage exige. Cette responsabilité effraye tant de femmes qu'elles se sentent obligées de rester avec le mari violent.

Les femmes qui n'ont pas de qualifications professionnelles ou qui généralement de niveau scolaire bas ou moyen ont encore plus de difficultés à dénoncer la violence. Le manque de qualifications associé à une longue période de vie passée au foyer conjugal pour élever les enfants, le déséquilibre et la destructuration engendrée par la relation violente apportent des difficultés majeures à leur désir de rompre.



Mais bien entendu, les raisons ne sont pas toutes les mêmes pour toutes les femmes victimes de violence conjugale. Le milieu social joue un rôle important dans leur prise de décisions. Mais il est à noter que, d'après des études réalisées sur le thème, une majorité de femmes battues dénonçant les violences auxquelles elles font face, sont de milieux plutôt pauvres. Bien que ce soient elles qui ont plus de difficultés financières. Cela ne veut aucunement dire que les femmes des milieux dits bourgeois ne sont pas victimes de violence au foyer. C'est que le paraître a été toujours plus fort que l'être.

## Dépendance sociale

Ce paradoxe trouverait sa justification dans ce qu'on pourrait appeler, la dépendance sociale. En effet, dans le milieu social dit "aisé", qui n'est pas épargné par la violence conjugale, les victimes souffrent en silence. Pour elles, c'est souffrir ou tout perdre. Tout perdre équivaut à perdre le confort matériel et par là même le rang social, qui a été acquis, en grande partie, grâce au mari. Ce dernier, qu'il soit grand homme d'affaires, docteur ou directeur de banque, a une certaine réputation au sein de la société. La promotion sociale de l'épouse se fait à travers les soirées mondaines, auxquelles sont invités Monsieur d'abord, ensuite Madame. Madame qu'elle soit femme au foyer ou professionnelle, est dans la plupart des cas, ramenée au second plan. Qu'importe pour la femme, elle n'est pas moins reconnue socialement.

En effet elle a un rang dans la société, elle bénéficie d'un confort matériel envié par bien des femmes. Grande maison, voiture, éducation assurée pour les enfants, voyages, etc... La violence conjugale, c'est privé, entre quatre murs, c'est intime, on peut tenir les coups... physiques et psychologiques. Car, si elle dénonce, qu'adviendra-t-il du fameux rang?

# INFORM'ELLES

Que des souvenirs! Madame sera alors sans Monsieur. Et Madame perdra maison, voiture, voyages, et l'éducation tertiaire des enfants sera peut-être remise en question.

Mais soulignons que même dans les milieux défavorisés, les femmes aspirent d'une façon ou d'une autre à des possibilités de chances de promotion sociale.

Bon nombre de ces femmes se sont mariées avec l'espoir d'avoir une stabilité dans la vie, stabilité que, selon elles, seul le mari peut apporter. Lorsque survient la violence, ces femmes qui ont au fil des années, perdu leur autonomie, se trouvent démunies.

### La peur

Elles sont en effet nombreuses celles qui ont peur. Peur de leur mari, peur de ce qui pourrait leur arriver, à elles et à leurs enfants. Il y a aussi chez certaines la honte d'avoir échoué.

La peur freine longtemps la fuite. La femme vit dans une crainte perpétuelle du mari et fait tout pour ne pas «l'emmerder», afin de ne pas recevoir d'autres coups. Et si elle part, le mari la retrouvera et ce sera pire, pense la femme. C'est là que bien des femmes se soumettent, une soumission qui l'enfonce encore plus dans l'engrenage de la violence.

## Trafic d'influence

Toujours dans le milieu aisé, un autre phénomène est à dénoncer: le trafic d'influence. En effet, les femmes venant particulièrement de la classe bourgeoise ont cette peur additionnelle, de prendre une décision irrémédiable en raison des relations du mari. Ce dernier n'arrête pas de dire à sa femme qu'elle ne pourra rien faire contre lui, car il a des amis qui détiennent des positions de pouvoir et de décision.

C'est alors un sentiment qui dépasse la peur. C'est le sentiment d'impuissance, un sentiment difficile à imaginer mais combien réel, que connaissent tant de femmes victimes du trafic d'influence.

Outre ces raisons qui expliquent le silence de nombreuses sœurs en détresse, il y a également d'autres raisons qui empêchent de nombreuses femmes à dire non à la violence.

#### Traditionalisme culturel

Nous abordons là les aspects religieux et culturels. En effet, pour beaucoup de femmes, quitter le toit conjugal va à l'encontre des principes inculqués: une épouse doit rester au domicile conjugal quoi qu'il arrive. Et si la femme ose désobéir à ces principes, elle se voit rejetée par sa famille qui considère la séparation comme un sacrilège. Les femmes qui ont grandi dans ces familles ont été élevées, éduquées pour un jour se marier et se soumettre à leur époux. Restées trop longtemps sous l'influence d'une dépendance affective de l'homme, elles n'entrevoient jamais une porte de sortie, à cause de ces principes qui découlent d'un traditionalisme culturel encore ancré, malheureusement, dans beaucoup de familles. Les femmes victimes du poids de la tradition, vivent par, dans et pour leur couple uniquement. Au point de supporter les pires calvaires.



